

Liste des activités du référentiel des équivalences horaires 2024-25

Voté en conseil d'admnistration restreint du 21/11/2024

Nature de l'activité	Descriptif de l'activité	Volume horaire (en H équ. TD)	Commentaire
Direction des études du CPAG	Assurer la coordination du pôle de la préparation au métiers de la fonction publique	40	
Responsable des langues de l'établissement	Assurer la coordination des enseignants et du service des langues	80	
Responsabilité pédagogique d'un parcours sur deux ans	A4 et A5	40	A4 et A5
Responsabilité pédagogique d'un parcours sur un an	A4 ou A5	20	A4 ou A5
Responsabilité pédagogique d'un parcours sur un an + participation à la coordination du tronc commun		30	
Responsabilité pédagogique d'un label		10	
Validation des Aquis de l'Expérience	Accompagnement et suivi des dossiers	12 par dossier	Les heures sont partagées lorsque que le suiv est réalisé par plusieurs enseignants.
Responsabilité d'école	Assurer la cohérence entre les parcours inscrits dans l'école	10	
Responsabilité pégagogique d'un diplôme d'établissement (ex. Executive master)		15	
Recrutement des étudiants A4 Attention: pour les Responsables pédagogiques le recrutement d'étudiants est inclus dans la mission	Membre du jury (sélection A4) - Admissibilité	1	Pour 10 dossiers
	Entretiens pour l'admission	2	Pour 10 entretiens
Encadrement pédagogique avec une production notée et fiche de notation remontée avant le 30 septembre ; ! Les tutorats de stages facultatifs en second cycle ne donnent pas lieu à l'attribution d'heures	Tutorat de stages - 1er cycle	1 (à partir de 1 mois)	Par étudiant ; Evaluation du stage par un rapport et une soutenance
	Tutorat de stages - second cycle	2 (durée de 1 à 3 mois) 3 (superieur à 3 mois)	Par étudiant. Evaluation du stage par un rapport et une soutenance
	Direction d'un mémoire de recherche en second cycle	4	Par étudiant
	Encadrement d'un apprentissage : 2 visites en entreprise, direction du mémoire de recherche et soutenance	10	1 forfait par étudiant
Encadrement pédagogique des séminaires d'initiation à la recherche par deux enseignants	Encadrement pédagogique des étudiants dans le cadre d'un séminaire d'initiation à la recherche par deux enseignants		Si un séminaire encadré par deux enseignants donne lieu au suivi de 14 mémoires ou plus, alors chaque mémoire encadré est valorisé de 1,5HDT pour chaque enseignant (= 3 HDT par mémoire). *
Innovation et animation pédagogique (service remonté par la direction des études)	Conception et développement de pratiques pédagogiques innovantes en 1er et 2nd cycle en cours fondamental, CS de plus de 60 étudiants	9	Plafond (non cumulatif avec des heures rémunérées via projets IDEX)
Coordination des étudiants tuteurs FLE		25	Plafond. Volume à adapter selon le profil de l'étudiant par l'enseignant
Coordination de diplômes multicomposantes de l'UGA à Sciences Po Grenoble-UGA		40	Plafond, selon arbitrage de la Direction

orticipation à des soutenances de mémoire des parcours ou masters térieurs donnant droit au diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA		1	Forfait pour trois soutenances
oordination des conférences de méthode de 1ère année		6	Plafond par année
Actions de promotion des formations		2	par intervention ;
	Oraux blancs pour les Lycéens du programme POS POPH	2	par de mi-journée ;
		3	forfait par intervention dans les zones hors agglomération Grenobloise
rection d'un laboratoire, d'une unité de recherche		De 40 à 59 : 72 HTD De 60 à 79 : 96 HTD De 80 à 99 : 120 HTD De 100 à 119 : 144 HTD De 120 à 139 : 168 HTD	Fonction de direction adjointe y compris
Recherche Direction d'un pôle de recherche Présidence de la CS		96	
		40	
intage scientifique de projets de recherche qui de formation		1 à 96	Au cas par cas, selon périmètre. Doit figurer dans l'annexe financière du projet. Pour les projets ou Chaires IDEX: Volume défini selon arbitrage en CS ou direction selon la nature du projet et sous condition d'être financé par le projet IDEX que la personne porte.
iarge e de mission internationalisation de l'étanlissement		80	
	liste élaborée annuellement selon le projet		
iarge e de mission RSF	d'établissement	40	
nargé e de mission sport et sportif de haut niveau		40	
nargé.e de mission KSE nargé.e de mission sport et sportif de haut niveau	d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet		
nargé.e de mission RSE nargé.e de mission sport et sportif de haut niveau nargé.e de mission égalité de genre	d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet	40	
nargé.e de mission RSE nargé.e de mission sport et sportif de haut niveau nargé.e de mission égalité de genre nargé.e de mission enseignement à distance	d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement liste élaborée annuellement selon le projet	40	
re	cons de promotion des formations ection d'un laboratoire, d'une unité de recherche ection d'un pôle de recherche sidence de la CS tage scientifique de projets de recherche ou de formation	Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH Oraux blancs pour les Lycéens du programme POS POPH Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH section d'un laboratoire, d'une unité de recherche section d'un pôle de recherche sidence de la CS Sous condition d'autofinancement par le projet de recherche ou de formation	Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH Oraux blancs pour les Lycéens du programme POS POPH 2 Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH 3 Moins de 39 : 48HTD De 40 à 59 : 72 HTD De 40 à 59 : 72 HTD De 50 à 79 : 96 HTD De 50 à 79 : 96 HTD De 100 à 179 : 144 HTD De 120 à 139 : 168 HTD De 140 à 159 : 192 HTD Extion d'un pôle de recherche 96 sidence de la CS Sous condition d'autofinancement par le projet de recherche ou de formation 1 à 96

- * 1. Séminaire à 36h (= 2x 18h/semestre): 45 HTD. Si moins de 14 mémoires à encadrer : 22,5 HDT/enseignant
- 2. Séminaire à 36h (=2x 18h/semestre): 45 HTD. Si égal ou plus de 14 mémoires à encadrer : 22,5 HTD/enseignants + 1,5HDT pour chaque mémoire encadré (ainsi un séminaire avec 14 mémoires à encadrer représente pour chaque enseignant 22,5 HDT + (14x1,5HDT = 25,5 HDT) = 43,5 HDT.